



CLIN D'ŒIL SUR LA VIE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

HORAIRE DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL (PÉRIODE DES FÊTES)

IMPLICATION DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

STATIONNEMENT ROUTE PRÉVOST (SKI DE FOND)

CUEILLETTE DES SAPINS DE NOËL

FÊTE D'HIVER

TRANSPORT PLUMOBILE

TRANSPORT GRATUIT POUR LE SKI

HORAIRE DE LA PATINOIRE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le secrétariat municipal sera fermé du 24 décembre au 2 janvier 2015. Nous serons de retour pour vous servir le 5 janvier 2015 à compter de 8 h 00.

IMPLICATION DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal est à la recherche de gens dynamiques et désireux de s'impliquer dans leur communauté. Il y a 2 comités où il y a un ou plusieurs postes de citoyens à renouveler ou à combler, soit le CCU (Comité Consultatif en Urbansime) et le Comité de l'Environnement. Pour ces 2 comités, la municipalité demande aux gens intéressés d'écrire une lettre d'intention et d'intérêt pour participer en tant que contribuable à un de ces 2 comités par courriel à l'adresse mcpouliot@stpierreio.ca ou au secrétariat municipal.

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez contacter la municipalité par courriel ou appeler directement au secrétariat municipal. La date limite est fixée au **vendredi 16 janvier 2015 à 11 h 00** et les choix seront annoncés par une résolution ultérieurement lors d'une séance du conseil.

STATIONNEMENT ROUTE PRÉVOST (SKI DE FOND)

Afin d'accéder à la piste de ski de fond, sachez que vous pouvez utiliser le stationnement qui est situé dans la route Prévost entre les numéros civiques 637 et 627.

TRACÉ PISTE DE SKI DE FOND

Vous pouvez aller consulter le tracé pour la piste de ski de fond sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-pierreiledorleans.com

CUEILLETTE DES SAPINS DE NOËL

Prenez note qu'il y aura une cueillette de sapins de Noël **LUNDI 12 JANVIER 2015**. Vous devez simplement déposer votre sapin en bordure de route la veille. Les sapins collectés seront déchiquetés afin de servir de paillis chez un producteur agricole. Il est très important de bien dépouiller votre arbre de toutes décorations (lumières, glaçons, guirlandes, pieds en plastique et autres qui rendent difficile voir impossible le compostage ou toute autre forme de valorisation.

FÊTE D'HIVER LE 25 JANVIER 2015

Venez vous amuser avec nous et emmenez des amis(es), des parents, des grands-parents, etc. Au programme, patinage, glissade, jeux d'obstacles, gâteaux, breuvages. Apportez vos patins, votre bonne humeur et le plaisir sera au rendez-vous. Plus d'informations suivront au cours du mois de janvier 2015.

ARRÊTS POUR LE TRANSPORT PLUMOBILE

Comme vous le savez sans doute, le transport Plumobile s'arrête à trois (3) endroits différents sur le territoire de la municipalité Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. On retrouve un arrêt en face de l'église (1243 chemin Royal) donc vous pouvez bénéficier tout en restant au chaud à l'intérieur de l'église, l'autre arrêt se trouve tout juste avant l'entrée de la Caisse Populaire (627 chemin Royal) et le dernier arrêt se trouve au Kiosque touristique (490 côte du Pont).

TROTTOIR SUR LE CHEMIN ROYAL

La semaine dernière, le trottoir sur le chemin Royal n'a pas été déblayé en raison d'un bris sur le souffleur. Vous comprendrez que nous nous sommes empressés de régler la situation et c'est ce qu'il a été fait avant la fin de semaine. Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

TRANSPORT GRATUIT VERS STONEHAM ET LE RELAIS

La MRC de L'Île-d'Orléans offrira cet hiver un service de navette pour transporter les skieurs vers deux montagnes de la région. Ce service sera en place les samedis du 20 décembre au 7 février. Il y aura possibilité de prolongation si l'achalandage le justifie. Le transport s'effectuera par autobus scolaires munis de coffres pour transporter les skis et planches à neige. Ce transport est gratuit pour les résidents de l'Île d'Orléans.

Aller

- Lieu d'embarquement A; église Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Heure de départ : 7 h 45
- Lieu d'embarquement B : bureau d'accueil touristique de l'Île d'Orléans à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Heure de départ : 7 h 55
- Lieu de débarquement c : station de ski le Relais 1084, boulevard du Lac à Lac Beauport
Heure d'arrivée : 8 h 20
- Lieu de débarquement D : station de ski Stoneham 600, chemin du Hibou Stoneham-et-Tewkesbury
Heure d'arrivée : 8 h 40

Retour

- Heure de retour au lieu de débarquement D : 16 h 00
Retour à l'Île : 17 h 15-17 h 30



HORAIRE DE LA PATINOIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

<u>LUNDI :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
22-29 DÉC.	12 H 30 À 14 H 30	PATINAGE
	14 H 30 À 16 H 30	HOCKEY LIBRE
	18 H 30 À 20 H 00	PATINAGE
	20 H 00 À 22 H 00	HOCKEY LIBRE

<u>MARDI :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
23-30 DÉC.	12 H 30 À 14 H 30	PATINAGE
	14 H 30 À 16 H 30	HOCKEY LIBRE
	18 H 30 À 20 H 00	PATINAGE
	20 H 00 À 22 H 00	HOCKEY LIBRE

<u>MERCREDI :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
24-31 DÉC.	12 H 30 À 14 H 30	PATINAGE
	14 H 30 À 16 H 30	HOCKEY LIBRE

JEUDI : FERMÉE

25 DÉC.

1ER JANVIER

HORAIRE DE LA PATINOIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

<u>VENDREDI :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
26 DÉC.	12 H 30 À 14 H 30	PATINAGE
	14 H 30 À 16 H 30	HOCKEY LIBRE
	18 H 30 À 20 H 00	PATINAGE
	20 H 00 À 22 H 00	HOCKEY LIBRE
2 JANVIER	FERMÉE	
<u>SAMEDI :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
27 DÉC.	12 H 30 À 14 H 30	PATINAGE
3 JANVIER	14 H 30 À 17 H 00	HOCKEY LIBRE/OU ADULTES
<u>DIMANCHE :</u>	9 H 00 À 12 H 30	LIBRE
28 DÉC.	12 H 30 À 15 H 00	PATINAGE
4 JANVIER	15 H 00 À 16 H 30	HOCKEY LIBRE

LES TOILETTES ET LES VESTIAIRES SERONT FERMÉS LES 25 DÉCEMBRE, 1ER JANVIER ET 2 JANVIER. CEPENDANT VOUS POUVEZ UTILISER LA PATINOIRE.

À COMPTER DU 5 JANVIER 2015, C'EST L'HORAIRE RÉGULIER QUI S'APPLIQUE. VOUS TROUVEREZ L'HORAIRE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2015

JOUR	MOIS	HEURE	ENDROIT
Lundi	12 Janvier	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	2 Février	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	2 Mars	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	13 Avril	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	4 Mai	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	1 ^{er} Juin	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	6 Juillet	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	3 Août	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	14 Septembre	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	5 Octobre	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	2 Novembre	20 h 00	à la salle du conseil municipal
Lundi	7 Décembre	20 h 00	à la salle du conseil municipal

Soyez toujours les bienvenus aux séances du conseil municipal.

2015

QUE LA JOIE DES FÊTES S'INSTALLE DANS VOS CŒURS ET VOUS APPORTE
UNE ANNÉE DE BONHEUR.

JOYEUSES FÊTES À CHACUN D'ENTRE VOUS DE LA PART DU PERSONNEL DE
LA MUNICIPALITÉ.

